



Association de protection du site de MARCEVOL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006

L'association comptait 302 adhérents en 2005 : 148 adhérents ont renouvelé leur adhésion; 59 personnes ont adhéré en 2006 pour la première fois. L'association a donc regroupé pour 2006: **207 adhérents à jour de leur cotisation.**

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois depuis la dernière assemblée générale. De façon informelle, nous avons partagé toutes les informations concernant l'association environ tous les 15 jours.

Le document d'informations générales "Repères" a été réactualisé à chaque fois que cela nous semblait nécessaire : en janvier, en février, en juillet et en décembre. La version de janvier 2006 a été traduite en anglais.

Nous avons adressé un courrier à tous les adhérents à l'occasion de nos actions sur le terrain : en février pour annoncer la grande journée du 14 mai avec un rappel en avril, en juillet pour annoncer la journée de débroussaillage du 8 octobre avec un rappel en septembre.

Nous avons annoncé toutes nos actions par des invitations, des affiches, des informations dans la presse et à la radio. **Les médias se sont fait l'écho des événements et des points de vue sur le golf** (*Radio Arrels ; La Semaine du Roussillon* : 23 février, 11 mai, 28 septembre; *L'Indépendant* : 14 mai, 23 juin, 6 octobre, 22 octobre, 8 novembre, 28 novembre, 11 décembre ; *Le Travailleur catalan* : 6 janvier, 12 mai ; *Le Fil du Conflent* n°8 février, n°9 avril, n°10 juin).

Le 22 avril, une journée d'étude sur le site, destinée à engager une dynamique de proposition d'un projet plus équilibré et respectueux de l'environnement, a regroupé 22 personnes représentant plusieurs secteurs d'activités. Il en ressort que ce projet devrait s'intéresser au site dans sa globalité, être mené de manière collective, basé sur une pluriactivité, et centré sur les milieux secs et la rareté de l'eau, dans le cadre d'un "écosite". Des porteurs de projets sont prêts à se mettre au travail dès que la situation juridique des terrains sera clarifiée.

Le bilan de la journée du 14 mai est très positif : elle a rassemblé plus de 200 personnes qui ont beaucoup apprécié les activités que nous leur avons proposées : le sentier d'interprétation autour de Marcevol, les promenades botaniques, la proposition de constituer une mémoire photographique du lieu, la mise en scène sur les chemins des "ex-ventos" grâce à l'association *Brin d'air* qui s'est beaucoup investie dans ce projet, l'atelier pour enfants et la fanfare qui a séduit petits et grands. Un large débat, auquel ont participé entre autres des habitants de la commune et du canton ainsi que notre conseiller général, s'est tenu sous l'érable "à palabres".

Parallèlement, nous avons poursuivi la procédure juridique du recours (qui demande l'annulation de la délibération du 14 octobre 2005 autorisant la vente des terrains) **auprès du tribunal administratif, avec l'appui compétent du Conseil général**, par un échange de mémoires contre les avocats du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Desix. Nous avons pu répliquer à tous leurs arguments qui affirmaient par exemple que ce n'est pas au SIVM de signaler au service des domaines la constructibilité de certaines parcelles, que les chemins ruraux sont des voies internes au golf, que la délibération du SIVM ne constitue nullement une mesure d'application de la carte communale d'Arboussols, que la décision de vendre ce bien n'a qu'une portée purement patrimoniale.

Au-delà de toutes les irrégularités de procédure de cette délibération qui pourraient être levées par une autre délibération, il s'avère que l'obstacle principal est celui des chemins : la plus importante des voies qui traversent le territoire du golf figure dans le registre des voies communales d'Arboussols. Elle est classée comme chemin rural, inaliénable, et ne peut être intégrée dans le territoire du golf.

Nous avons été soutenus par l'association archéologique des P.O. pour ce travail sur les anciens chemins et avons établi des cartes qui présentent lisiblement la situation.

C'est pourquoi **la journée de débroussaillage du 8 octobre** a été pour nous très importante : elle nous a permis de découvrir et dégager une grande partie du principal et magnifique chemin de pèlerinage qui menait de Vinça à Marcevol. Nous étions une quarantaine de personnes mais le travail n'est pas terminé et nous pensons poursuivre ce débroussaillage sans attendre l'automne prochain.

L'obstruction systématique du maire d'Arboussols à toutes nos demandes de communication de documents, nous a obligés à nous tourner à chaque fois vers le préfet pour obtenir : copie du rapport de présentation de la carte communale d'Arboussols, copie du registre des voies publiques de la commune ...

Nous avons également tenu un stand d'information au forum de l'économie solidaire et du commerce équitable le 18 novembre à Saint Estève.

Notre travail sur la mémoire de Marcevol avance. La photothèque s'enrichit et nous avons eu la chance de pouvoir filmer Louise Salettes, la plus ancienne habitante de Marcevol, peu de temps avant sa disparition.

Retenez dès à présent la date du 13 mai 2007 : dans le département "la journée nationale de l'âne randonneur" sera fêtée à Marcevol.



Association de protection du site de MARCEVOL

RAPPORT MORAL 2006

Tout au long de cette année, l'association a multiplié ses actions pour : empêcher la vente de la plus grande partie du territoire du hameau, prouver que le site de Marcevol appartient à tous, expliquer et défendre ses arguments, élaborer d'autres propositions.

Il nous faut être sur tous les terrains à la fois : la présence et les actions sur le site, les démarches juridiques, les démarches administratives pour obtenir les informations auxquelles nous avons droit, la diffusion d'informations le plus largement possible.

Nous avons réussi, sans doute grâce à notre ténacité, à élargir nos contacts et nos soutiens.

En faisant appel aux compétences et aux envies des uns et des autres, nous avons pu rassembler de nombreuses personnes sur le site et soigner la présentation graphique de toutes nos actions.

Nous restons suspendus au jugement du tribunal administratif qui déterminera forcément la forme que pourront prendre nos futures actions : soit la vente sera annulée et nous devons très vite occuper le terrain et proposer des alternatives, soit la vente sera confirmée et nous devons trouver d'autres moyens pour empêcher

la réalisation de ce projet stupide. Nos points forts restent l'eau et les chemins.

Nous n'avons pas réussi à convaincre la majorité des habitants de proximité, qui restent persuadés que de nombreux emplois leur seront offerts si le projet se réalise. Par contre, nos contacts à Vinça se renforcent : courriers des lecteurs dans *L'Indépendant*, engagements à ne pas vendre des parcelles enclavées dans le territoire du golf...

Nous devons en tenir compte en organisant nos prochaines actions et mettre en avant la création d'emplois accompagnés d'un habitat permanent, dans le cadre de projets adaptés au site et dans le respect des promeneurs, toujours aussi nombreux (environ 7000 visiteurs par an au prieuré et autant de promeneurs dans le hameau et sur le site).

Afin de dynamiser l'association, nous souhaitons vivement élargir le conseil d'administration à de nouveaux venus qui pourront apporter leurs propres idées.

Nous avons également actualisé la fiche "Repères" que nous pouvons adresser par mail ou par courrier à tous ceux qui voudront faire connaître l'association autour d'eux.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour l'année 2007.